

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N° • 56-2022-017

PUBLIÉ LE 3 MARS 2022

## Sommaire

## 5602\_Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) / Direction

• 56-2022-03-01-00001 - DECISION de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan à ses services du 01 mars 2022 (12 pages)

Page 3



# Direction départementale des territoires et de la mer

DECISION de subdélégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer à ses services du 01 mars 2022

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 19 mai 2021 nommant M. Joël MATHURIN, préfet du Morbihan ;

Vu l'arrêté du Premier ministre et du ministre de l'intérieur du 28 novembre 2019 nommant M. Mathieu ESCAFRE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 février 2022 portant délégation de signature à M. Mathieu ESCAFRE en matière d'affaires générales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 février 2022 portant délégation de signature à M. Mathieu ESCAFRE en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses, imputées aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'Etat ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2021 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan ;

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan;

#### **DECIDE**

#### Article1

La délégation de signature donnée, par les arrêtés préfectoraux du 15 février 2022 et du 23 février 2022 à M. Mathieu Escafre, peut également, sous sa responsabilité, être exercée, pour l'ensemble des matières figurant dans ces arrêtés, par :

- M. Mathieu BATARD, directeur adjoint,
- M. Jean-Pascal DEVIS, directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral du Morbihan

Article 2: la délégation de signature définie à l'article 1 donnée à M. Escafre peut également, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique, être exercée par les agents désignés ci-après dans le cadre de leurs attributions respectives.

	Direction			
M.	Gurvan ALLIGAND	Chef de mission énergies marines renouvelables, SMVM		
	Service eau nature et biodiversité			
M.	Jean François CHAUVET	chef du service eau nature et biodiversité		
Mme	Frédérique ROGER-BUŸS,	adjointe au chef de service eau, nature et biodiversité		
	Service urbanisme habitat			
Mme	Lydia PFEIFFER	adjointe au chef de service urbanisme et habitat, volet urbanisme		
Mme	Christine BERQUEZ	adjointe au chef de service urbanisme et habitat, volet habitat,		
	Service Economie agricole			
Mme	Isabelle MARZIN	chef du service économie agricole		
M.	Cédric DEFERNEZ	adjoint à la cheffe du service économie et agricole et chef de l'unité aides directes à l'agriculture, du service économie agricole		
	service préven	tion, accessibilité, construction, éducation, sécurité		
Mme	Sabrina MALIFARGE	Intérim du poste de cheffe du service prévention acessibilité, construction, éducation, sécurité pour les unités éducation routière et sécurité routière		
M.	Jean-François CHAUVET	Intérim du poste de cheffe du service prévention acessibilité, construction, éducation, sécurité pour les unités prévention des risques et nuisances et qualité de la construction		
	Services activités maritimes			

		chef du service activités maritimes,	
M.	Yann GUILLOU	adjoint au chef de service activités maritimes	
M.	Vincent MIALET,	adjoint au chef de service activités maritimes	
	service aménagement mer et littoral,		
M.	Vassilis SPYRATOS	chef du service aménagement mer et littoral,	
M.	Yannick MESMEUR	adjoint au chef de service aménagement mer et littoral,	
Mme	Sandrine PERNET,	adjointe au chef de service aménagement mer et littoral	

<u>Article 3</u>: Une délégation de signature est donnée aux chefs d'unité ou agents désignés dans les 4 annexes parties intégrantes de la présente décision, à l'effet de signer, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions ou documents se rapportant aux pouvoirs détaillés dans ces annexes.

#### Article 4:

La délégation de signature définie à l'article 1 donnée à M. Mathieu Escafre peut également, sous sa responsabilité, être exercée par les agents désignés ci-après, en leur qualité de cadre d'astreinte de la DDTM, pour signer toutes décisions nécessaires durant cette période, notamment en matière de :

- Dérogations aux interdictions de circulation des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 T
- Conditions sanitaires de production et de mise sur le marché des coquillages vivants : Interdictions temporaires d'exploitation d'une zone conchylicole contaminée.

M.	Jean-François CHAUVET	chef du service eau nature et biodiversité	
Mme	Isabelle MARZIN	cheffe du service économie agricole	
M.	Vassilis SPYRATOS	chef du service aménagement mer et littoral,	
Mme	Frédérique ROGER-BUŸS,	adjointe au chef de service eau, nature et biodiversité	
M.	Yann GUILLOU	adjoint au chef de service activités maritimes	
M.	Vincent MIALET,	adjoint au chef de service activités maritimes	
M.	Yannick MESMEUR	adjoint au chef de service aménagement mer et littoral,	
Mme	Sandrine PERNET,	adjointe au chef de service aménagement mer et littoral	
M.	Vincent GAUTHIER	Délégué territorial	
Mme	Nathalie MORVAN	Déléguée territoriale	
Mme	Anne BOURGIN	Déléguée territoriale	

Article 5: L'agent expressément désigné pour assurer l'intérim d'un service, d'une unité ou d'un site exerce les mêmes délégations de signature que l'agent qu'il remplace.

Article 6 : Toutes les délégations de signature antérieures et toutes les dispositions contraires à la présente décision sont abrogées, à compter de la publication au recueil des actes administratifs de la présente décision.

Fait à Vannes le 01 mars 2022

Pour le Préfet et par délégation, Le directeur départemental des territoires et de la mer, Mathieu ESCAFRE

### ANNEXE 1 : subdélégation de signature aux agents dans le cadre de leurs attributions et compétences

POUR LES MATIERES SUIVANTES			
PARAGRAPHE I: ADMINISTRATION GENERALE			
I-A	Congés		
	a – octroi des congés définis en l'article 34 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée par la loi n° 2012-1404 du 17 décembre 2012 – art. 94.	Les Chefs de service, les responsables d'unité, les responsables hiérarchiques	
	<ul> <li>b – octroi des autorisations d'absence définies par la circulaire du premier ministre du 11 octobre 2011 relative à du temps de travail dans les directions départementales interministérielles.</li> </ul>		
	c - octroi aux agents non titulaires de l'organisation Etat des congés annuels		

PARAGI	RAPHE II: ROUTES ET TRANSPORTS TERRESTRES	
II-A	Exploitations des routes	
II-A-1	Dérogations aux interdictions de circulation des véhicules de transport de marchandises de plus de 7,5 T	Francis LAUZIN Thierry PELLIZZARI
II-B	Transports terrestres	
II-B.1	<ul> <li>A – SNCF</li> <li>Affaires domaniales</li> <li>Classement et équipement des passages à niveau</li> <li>Police des services publics de transport ferroviaire</li> <li>Alignement</li> </ul>	Eric DAVID Thierry PELLIZZARI

PARAGE	AGRAPHE III: MER ET LITTORAL		
III – A	Gestion du domaine public maritime		
III-A.1	Actes d'administration du domaine public maritime, à l'exception des actes non délégués par le préfet :	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
	Actes liés à la gestion du cadastre conchylicole : accusé de réception des demandes d'autorisation d'exploitation de cultures marines.	Isabelle NUZILLAT Yann DUMONT Olivier BORDIER Yann-Vari MANDARD Erwan LE BER	
	Actes liés à la procédure d'instruction des dossiers de cultures marines : demandes d'avis d'enquêtes administratives, affichages d'états de substitutions, affichages d'états de vacances, demande de compléments adressés aux administrés.	Maryse FLEURY Isabelle NUZILLAT Yannick MESMEUR	
III-A.2	Autorisation d'occupation temporaire sur le domaine public maritime	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
III-A.3	Concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports Superposition - Transfert de gestion	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
III-A.4	Délivrance des autorisations d'occupations temporaires portant autorisation de mouillage collectif sur corps mort en dehors des ports délimités et des concessions de ports de plaisance et règlement de police s'y rapportant.	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
III-A.5	Approbation d'opérations domaniales.	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
III-A.6	Concession de plage	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
III-A.7	Notification individuelle aux propriétaires concernés par les opérations de délimitation du domaine public maritime de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, d'une convocation aux réunions, d'une attestation indiquant la limite du rivage ou des lais et relais de la mer au droit de leur propriété.	David FOURNIER Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	
III-A-8	Conditions sanitaires de production et de mise sur le marché des coquillages vivants :  • Interdictions temporaires d'exploitation d'une zone conchylicole contaminée.	Yannick MESMEUR	
	Conditions zoo sanitaires de production des coquillages :  • Autorisations de reparcage de coquillages, • Autorisations de transport de coquillages	Yannick MESMEUR isabelle NUZILLAT Yann-Vari MANDARD Yann DUMONT	

	Autorisations de transfert de coquillages (reparcage ou épuration sur le territoire national)	Olivier BORDIER Erwann LE BER
III-B	Activités maritimes	
III-B.1	Procédures allocation compensatrice de ressources (ACR) et cessation anticipée d'activité (CCA):  • ACR : certificat pour paiement mensuel collectif • CAA : certificat pour paiement individuel semestriel • ACR et CAA :  • certificat de service fait • fiche de demande de désengagement comptable	Marie CAMENEN AUDO
III-B.2	Achat et vente de navires :     Visa des mutations de propriété entre français et des ventes à l'étranger des navires de pêche d'occasion dont la longueur hors tout ne dépasse pas 30 mètres     Visa des actes d'achat et de vente entre français de tous navires professionnels autres que navires de commerce supérieur à 200 tonneaux de jauge brute	Marie CAMENEN AUDO
III-B.3	Pêche à pied Délivrance du permis de pêche à pied à titre professionnel Délivrance des autorisations de pose des filets fixes dans la zone de balancement des marées	Christine HABICHT
III-B.4	Délivrance des livrets professionnels maritimes	Marie CAMENEN AUDO Valérie LE BARTZ-LE GALL Roger LE COURIC Dominique LE DOUARIN
III-B.5	Délivrance des titres de navigation plaisance	Catherine BONNEAU Anne BREHAUT Marie CAMENEN AUDO Mickaëi JANNIER Nora LAUVERGEON Valérie LE BARTZ Roger LE COURIC Dominique LE DOUARIN Gaelle MALARDE
III-B.6	Délivrance du document unique d'immatriculation et de francisation des navires professionnels	Marie CAMENEN AUDO Valérie LE BARTZ-LE GALL Roger LE COURIC Dominique LE DOUARIN
III-B.7	Suspension des permis plaisance	Mickaël JANNIER Pierre-Yves MORVAN Anne-Chantal NICOL Pascale NAHELOU Yves-Marie QUERO
III-B.8	Délivrance des permis plaisance	Catherine BONNEAU Marie CAMENEN AUDO Mickaël JANNIER Nora LAUVERGEON Valérie LE BARTZ-LE GALL Roger LE COURIC
III-B.9	Délivrance des autorisations d'utilisation d'un engin flottant pour la chasse maritime	Christine HABICHT
III-B.10	Décision de réservation de nom et de numéro d'immatriculation	Marie CAMENEN-AUDO Valérie LE BARTZ-LE GALL Roger LE COURIC Dominique LE DOUARIN

PARAGRAPHE IV : CONSTRUCTION - LOGEMENT		
IV-A	Logement	
IV-A.1	<ul> <li>Logements</li> <li>locations temporaires</li> <li>Annulations, prorogations et validité</li> <li>Décisions de maintien</li> <li>Décisions de transfert</li> </ul>	Julien LE MOIGNE

IV-A.2	Régime des opérations d'accession à la propriété aidée comportant un contrat de location- accession à la propriété immobilière.	Julien LE MOIGNE
IV-A.3	Prêts conventionnés des banques et établissements financiers pour la construction, l'acquisition, l'amélioration et l'agrandissement de logements	Julien LE MOIGNE
IV-A.4	Concours financier de l'Etat pour la suppression de l'insalubrité par travaux	Julien LE MOIGNE
IV-A.5	Subventions et prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration de logements locatifs aidés  • Décisions relatives à l'implantation des projets à l'exclusion de celles concernant les dossiers pour lesquels des instructions ont été données de les soumettre à un examen préalable ou à une signature du préfet  • Décisions de financement	Julien LE MOIGNE
IV-A.6	Subventions relatives à l'amélioration des logements locatifs sociaux :  Décisions de financement à l'exclusion des notifications  Décisions d'agrément pour la réalisation de travaux d'amélioration, de transformation ou d'aménagement de logements locatifs sociaux conventionnés bénéficiant du taux de T.V.A. réduit	Julien LE MOIGNE
IV-A.7	Règles générales de construction de bâtiments :  o possibilités de dérogations aux dispositions générales	Julien LE MOIGNE
IV-A.8	Conventions conclues avec l'Etat en application des dispositions de l'article L 351-2 à 5 du code de la construction et de l'habitation.	Julien LE MOIGNE
IV-A.9	Autorisation de versement de l'aide personnelle au logement en tiers payant dans les cas de sous-location	Julien LE MOIGNE
IV-A.10	Agrément des bailleurs pour les autoriser à construire en prêt social location accession (PSLA) ;	Julien LE MOIGNE
DADACD	ADUE V. AMENACEMENT ET LIDRANIEME	
V-A	APHE V : AMENAGEMENT ET URBANISME Application du droit au sol	
V-A V-A.1	Certificat d'urbanisme	Elodie POIRIER
V 70.1	Délivrance de l'acte sauf dans le cas du e) de l'article R 422-2 du code de l'urbanisme.	Elouid I GIRTLER
V-A.2	Les actes de gestion suivants :  • lettre de majoration de délais d'instruction,  • demande de pièces complémentaires	Elodie POIRIER
V-A.3	Les décisions sur déclaration préalable, à l'exception du e) du R 422-2 du code de l'urbanisme.	Elodie POIRIER
V-A.4	Achèvement des travaux     Décision de contestation de la déclaration     Mise en demeure de déposer un dossier modificatif ou de mettre les travaux en conformité     Attestation prévue à l'article R.462-10 du code de l'urbanisme.	Elodie POIRIER
	+	

PARAGI	AGRAPHE VI : ENVIRONNEMENT			
VI-A	Code de l'environnement :			
	Police de l'eau,à l'exclusion des actes relevant du régime d'autorisation (art L. 214-1 à 6 du code de l'environnement).	Jean-Louis GIRARD Lydie BOURGINE Florence NICOLAS Thierry GRIGNOUX Céline PIGEAUD Gilles ROUDAUT Vanina GUEVEL		
	<u>Transactions pénales</u> mises en œuvre au titre des articles L 173-12, R 173-1 à R 173-4	Laurence CHAUVET Thierry GRIGNOUX		
	Partie réglementaire - Livre II - Titre ler - eaux et milieux aquatiques - section 3 - sous section 3: zones vulnérables aux pollutions par les nitrates	Laurence CHAUVET		
	Pêche: autorisation de capture, transport ou vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et écologiques au titre des articles L.436-9 et R.432-6 à R.432-11 du code de l'environnement).  • agréments des élus d'associations et fédérations de pêche (R.434-26,R.434-27 et	Thierry GRIGNOUX Vanina GUEVEL		

	R.434.33 CE) ainsi que l'approbation des statuts FDPPMA.  • autorisations de pêche de l'anguille jaune (R.436.65-4)	
VI-B	Code de l'environnement :	
	Régime déclaration installation classée pour la protection de l'environnement  récépissé de déclaration  notification de cessation d'activité  récépissé de déclaration de succession,  courrier de non-notabilité,  courrier de non-classement,  Récépissé de transport par route, de négoce et de courtage de déchets.	Jean-Louis GIRARD Lydie BOURGINE Florence NICOLAS
VI-C	Code de l'environnement :	
	Courriers d'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes et courriers relatifs à la procédure d'information du public.     Contrôles sur les stockages de déchets sauvages et procédures administratives : (livre V du code de l'environnement « prévention risques et nuisances » titre VIII – protection cadre de vie	Jean-Louis GIRARD Lydie BOURGINE Florence NICOLAS
VI-D	Code de l'environnement et code rural	Yolaine BOUTEILLER
	Chasse:	
VI-E	Code de l'environnement	Yolaine BOUTEILLER
	Courriers relatifs à l'instruction des dossiers de demande de dérogation au titre des espèces protégées  Natura 2000 :     autorisation Natura 2000 (articles L.414-4, et R.414-24 du code de l'environnement) subventions relatives à Natura 2000     courriers relatifs à l'instruction des subventions relatives à Natura 2000	
\/I E		Volcino POLITEILLED
VI-F	<ul> <li>Code forestier</li> <li>arrêté portant autorisation de coupes de bois (articles L.124-5, L.124-6, L.312-9, L.312-10, R.312-19 et R.312-20 du code forestier)</li> <li>courrier de notification d'arrêté portant autorisation de coupes de bois</li> <li>certificat pour la réduction d'assiette au titre des garanties de gestion durable prévues aux articles L.121-1 et suivants du code forestier</li> <li>certificat Monichon</li> <li>courrier de notification de certificat Monichon</li> <li>subvention relative à la forêt et à la défense des forêts contre les incendies (DFCI)</li> <li>courriers relatifs à l'instruction des subventions relatives à la forêt et à la DFCI</li> <li>courriers relatifs à l'instruction des subventions relatives au bocage</li> <li>certificats fiscaux liés à la gestion durable de la forêt au titre du code général des impôts</li> </ul>	Yolaine BOUTEILLER
PARAGRA	APHEVII : AGRICULTURE	1
VII-A	Economie Agricole	Laurence FOUQUE dans l'exercice de ses attributions
PARAGRA	APHE VIII : DIVERS	ı
VIII-A	Défense  Recensement, modification et radiation des entreprises de travaux publics et de bâtiment (TP/B) dont les listes sont agréées par le premier ministre	Eric DAVID Thierry PELLIZZARI
VIII-B	Nuisances sonores  • Subventions relatives à la résorption des points noirs du bruit des réseaux de transport (article D571-55 du code de l'environnement)	Francis LAUZIN Françoise MOUAZAN
VIII-C	Publicité  Autorisations et contrôles en matière de publicité et procédures afférentes (Livre V du code de l'environnement « prévention risques et nuisances » titre VIII – protection cadre de vie	Francis LAUZIN Françoise MOUAZAN Olivier LE BRUN
VIII-D	Education Routière  • Financement de la formation à la conduite et à la sécurité routière : convention relative aux prêts ne portant pas d'intérêt	Sylvie OGOR-MEZZOUG Franck GALVAING

VIII-E	Educatio	n Routière	Sylvie OGOR-MEZZOUG
	•	autorisations d'enseigner et autorisation d'anipmer dans le domaine de l'éducation routière, les agréments des écoles de conduite et des centres de récupération de points.	Franck GALVAING

# ANNEXE 2 : subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3, 5 et 6 du budget de l'Etat pour :

- les engagements juridiques conformément aux seuils fixés

- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature (certification du service fait sur la base de la constatation du service fait et de la vérification des calculs, détermination du créancier à payer au regard de l'engagement juridique, arrêt du montant de la dette) à l'exception des décisions non déléquées par le préfet

	Liquidation des recettes et des dépenses	Engagement juridique
Pour l'ensemble des programmes	Pascale MALRY	Commande < à 20 000 € HT
BOP 113 – Paysages, eau et biodiversité		
Service aménagement mer et littoral	Vassilis SPYRATOS Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT
Service eau nature et biodiversité	Jean-François CHAUVET Frédérique ROGER-BUŸS Yolaine BOUTEILLER	Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT Commande < à 4 000 € HT
Service prévention, accessibilité – construction, éducation et sécurité	Francis LAUZIN	Commande < à 10 000 € HT
3OP 135 – Urbanisme, territoire et amélioration de	l'habitat	
Service urbanisme et habitat	Lydia PFEIFFER Christine BERQUEZ Julien LE MOIGNE  Lydia PFEIFFER Christine BERQUEZ Julien LE MOIGNE	Décision attributive de subvention  < à 50 000 €  < à 50 000 €  < à 50 000 €  Commande < à 10 000 € HT  Commande < à 10 000 € HT  Commande < à 4 000 € HT
3OP 149 – Compétitivité et durabilité de l'agricultu	ıre, de l'agroalimentaire, de la forêt, o	⊥ de la pêche et de l'aquaculture
Service économie agricole	Isabelle MARZIN Laurence FOUQUE	Commande < à 20 000 € HT
Service eau nature et biodiversité	Jean-François CHAUVET	Commande < à 10 000 € HT
BOP 162 – Interventions territoriales de l'Etat		
Service eau nature et biodiversité	Jean-François CHAUVET Frédérique ROGER-BUŸS	Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT
BOP 181 – Prévention des risques		
Service prévention, accessibilité – construction, éducation et sécurité	jean-François CHAUVET Francis LAUZIN	Commande < à 10 000 € HT
BOP 203 – Infrastructures et services de transport	I	
Service prévention, accessibilité – construction, éducation et sécurité	jean-François CHAUVET	Commande < à 10 000 € HT
3OP 205 – Sécurité et affaires maritimes, pêches e	et aquaculture	
Service aménagement mer et littoral	Vassilis SPYRATOS Yannick MESMEUR Sandrine PERNET	Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT
Service activités maritimes	Yann GUILLOU Vincent MIALET	Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT Commande < à 10 000 € HT
Service économie agricole	Isabelle MARZIN	Commande < à 10 000 € HT

Service prévention, accessibilité – construction, éducation et sécurité  Sabrina MALIFARGE Sylvie OGOR-MEZZOUG Eric DAVID Franck GALVAING  Commande < à 4 000 € Commande < à 4 000 €

Angélina LE RAY Françoise GABILLET Françoise COBRUN-

Commande < à 4 000 € HT Commande < à 4 000 € HT Commande < à 500 € HT

ANNEXE 3 : Subdélégation de signature en matière de constatation de service fait:

DIRECTION	DIRECTION Françoise GABILLET Pascale MALRY Angélina LE RAY	
	Françoise COBRUN  DELEGATION MER ET LITTORIA	DML direction
	Valérie GLAHARIC  RESEAU TERRITORIAL  Anne BOURGIN  Vincent GAUTHIER  Nathalie MORVAN  Stacy ROSSIGNOL  Pierre-Yves LANNUZEL	Délégués territoriaux et adjoints
	Myriam LE NEILLON	Chargée de mission énergie, déplacements
	Nathalie MORVAN	Etudes et observations territoriales
	Joël FENEAU	on to
SERVICE ACTIVITES MARITIMES	Nora LAUVERGEON	SAM direction
	Marie CAMENEN AUDO	Marins navires
	Anne-Chantal NICOL	Action état en mer
	Pierre-Yves MORVAN Yves-Marie QUERO	Unité littorale des affaires maritimes
	Christine HABICHT	Pêches et formation
SERVICE AMENAGEMENT MER ET LITTORAL	Céline LE GUYADER Sandrine PERNET	SAMEL direction
	Yannick MESMEUR Yann-Vari MANDARD Isabelle NUZILLAT	Cultures marines
	Laurent PELLETIER Philippe POENCIER	Lorient Littoral
	David FOURNIER Bénédicte DE BUSSY Valérie HOURMANT Jérome MAJOR	Vannes Littoral
SERVICE ECONOMIE AGRICOLE	Cédric DEFERNEZ Laurence CHAUVET Laurence FOUQUE	Aides directes à l'agriculture Financement des exploitations agricoles Agronomie
SERVICE EAU NATURE ET BIODIVERSITE	Jean-Louis GIRARD Lydie BOURGINE Florence NICOLAS	Installations classées pour la protection de l'environnement
	Thierry GRIGNOUX Céline PIGEAUD	Milieux aquatiques
	Frédérique ROGER-BUYS Richard SALIN	Mission inter services de l'eau et de la nature

	Yolaine BOUTEILLER	Nature forêt et chasse
	Thierry GRIGNOUX Gilles ROUDAUT	Eau assainissement
SERVICE PREVENTION ACCESSIBILITE, CONSTRUCTION, EDUCATION ET SECURITE	Eric DAVID Patricia DOLLE Thierry PELLIZZARI	Sécurité routière et crise
	Sylvie OGOR-MEZZOUG Franck GALVAING	Education routière
	Franci LAUZIN Françoise MOUAZAN Emmanuelle PAUMARD Cécile PHILIPPE	Prévention risques nuisances
	Pascale DURAND	Qualité de la construction

SERVICE URBANISME ET HABITAT	Julien LE MOIGNE	Financement du logement
	Lydia PFEIFFER	Filière planification
	Alban DOMERGUE	Urbanisme aménagement

#### ANNEXE 4 : Fiscalité de l'urbanisme:

POUR LES DELEGATIONS SUIVANTES	DELEGATAIRES			
A - SIGNATURE DES DECISIONS RELATIVES A LA FISCALITE DE L'URBANISME (TLE sur autorisation délivrées avant le 1 <sup>er</sup> mars 2012)				
- Les titres de recette relatifs aux contributions d'urbanisme assises et liquidées à l'occasion des autorisations d'utiliser ou d'occuper le sol.	Catherine CAUDAL			
- Les décisions et notifications afférentes aux procédures de redressement, imposition d'office, pénalité fiscale, qui s'appliquent dans le domaine desdites taxes et contributions				
- Les décisions en réponse aux réclamations préalables à la saisine des juridictions administratives pour contester lesdites taxes ou contributions	Catherine CAUDAL			
- Les décisions et notifications, afférentes aux procédures de redressement, imposition d'office, pénalité fiscale qui s'appliquent dans le domaine des taxes et contributions auxquelles donnent lieu les titres de recette susdits, à l'exclusion des décisions en réponse aux réclamations pré contentieuses (chacun pour son secteur géographique d'attribution)	Catherine CAUDAL			
B – REDEVANCE D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE (autorisations délivrées avant le 1er mars 2012)				
Titres de recette délivrés en application de l'article L 524.8 du code du patrimoine	Catherine CAUDAL			
Tous les actes, décisions et documents relatifs à l'assiette, à la liquidation et réponses aux réclamations préalables en matière de redevance d'archéologie préventive dont les autorisations et déclarations préalables du code de l'urbanisme constituent le fait générateur	Catherine CAUDAL			

Fait à Vannes, le 01 mars 2022 Pour le préfet et par délégation, Le directeur départemental des territoires et de la mer,

Mathieu ESCAFRE